Séance Communale du 20.06.2017

Point 20 : Proposition individuelle

<u>Postulat</u>: « Cartographier les itinéraires ainsi que les accès des lieux publics et privés des personnes à mobilité réduite dans le but de les publier sur le site communal officiel. »

Ce postulat, à vocation sociale, s'inscrit dans la continuité de ce que d'autres collègues ont proposé lors des séances communales précédentes pour aider et soutenir les personnes à mobilité réduite dans leur quotidien. M'inscrivant dans cette dynamique, je souhaite, au nom du groupe PLR, proposer une mesure qui consiste en deux phases :

- 1. Créer une carte d'Epalinges dans laquelle seront inscrits les itinéraires (ou les promenades) ainsi que les accès aux lieux publics et privés pour les personnes à mobilité réduite lorsque celles-ci voudront se déplacer pour se promener, aller au restaurant ou autres. Dans cette phase, je demande à la Municipalité d'examiner :
- a. la possibilité de faire appel à des civilistes pour réaliser cette carte,
- b. d'intégrer, dans la carte, les meilleurs points de vue du village assortis des informations utiles à leur accès afin que les personnes à mobilité réduite puissent s'organiser convenablement pour s'y rendre.
- 2. La deuxième phase est de publier les itinéraires et les accès aux lieux publics et privés sur le site officiel communal, dans le but de faciliter davantage le quotidien des personnes âgées dans leur ensemble et leurs proches.

L'idée qui sous-tend ce postulat est de valoriser le travail et les efforts de nos aînés qui ont contribué à la prospérité ainsi qu'à la qualité de vie dont nous sommes aujourd'hui les bénéficiaires

Enzo Santacroce